

Rapport annuel

Services
aux citoyens

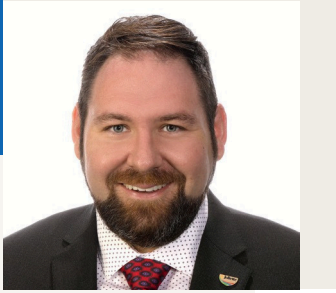
20
23





Table des matières

03.	Mot du maire
04.	Mot de la directrice générale
05.	Nos conseillères et conseillers
06.	Notre mission et nos valeurs
07.	Effectifs à la fin 2023
08.	Organigramme 2023
09.	Finances et trésorerie
10.	Greffe et affaires juridiques
11.	Communications
13.	Loisirs et culture
15.	Technologies de l'information
16.	Aménagement du territoire
20.	Capital humain
21.	Travaux publics et services techniques
23.	Hydro-Joliette
25.	Incendies
27.	Sommaire de l'information financière consolidée 2023
28.	Allocution du maire
30.	Mot du président de la commission de l'administration



Mot du maire

Il me fait plaisir de vous déposer le rapport annuel des réalisations 2023 ainsi que les faits saillants des états financiers de la Ville de Joliette. Ce bilan de mi-mandat révèle les nombreux accomplissements réalisés par votre administration municipale.

L'année 2023 fut marquée par de multiples actions et événements afin de commémorer le 200^e anniversaire du Village d'Industrie. Une magnifique publication du bicentenaire a d'ailleurs été réalisée en collaboration avec la Société d'histoire de Joliette. Un legs précieux pour notre cité régionale en pleine effervescence culturelle et dont la vitalité économique est prospère.

Au cours de la dernière année, nous avons également sondé la population sur la satisfaction des citoyens envers les services municipaux. Rappelons que les services offerts par la Ville de Joliette se démarquent. En effet, 90 % des citoyens interrogés se disent satisfaits de la qualité des services offerts par la Ville et la majorité en est très satisfaite (65%). D'autres activités de consultation ont également permis à votre conseil municipal de mieux orienter ses actions vers des projets mobilisateurs et porteurs pour la communauté joliettaïne.

Deux campagnes de sensibilisation ont également été mises en place au cours de l'année 2023 : la réduction de la limite de vitesse dans les rues locales résidentielles, passant de 50 à 40 km/h, et le bannissement des sacs de plastique à usage unique.

Je vous laisse le soin de parcourir cet ouvrage, il vous permettra de constater tout ce qui a été accompli et toutes les réalisations à venir. Je tiens à exprimer ma gratitude envers mes collègues du conseil municipal ainsi qu'à l'équipe de la Ville, dont l'engagement quotidien rend possibles ces accomplissements et contribue au bien-être des citoyens.

Pierre-Luc Bellerose, maire de Joliette





Mot de la directrice générale

L'année 2023 fut marquée par une transition au niveau de la direction générale. Après avoir assuré un 2^e intérim à la direction générale et occupée le poste de directrice du service des Communications, affaires publiques et relations avec les citoyens, le conseil municipal a entériné ma nomination en octobre 2023 à titre de directrice générale de la Ville de Joliette.

Je remercie le conseil municipal pour cette marque de confiance. Fière Joliettaïne, je suis enthousiaste de participer au développement de ma communauté et de diriger une équipe compétente et dévouée ayant à cœur de rendre des services de qualité aux citoyennes et citoyens.

La Ville de Joliette est en pleine effervescence et je suis heureuse de pouvoir participer à son évolution accompagnée par les membres du conseil et l'équipe municipale. Chaque employé contribue à faire rayonner nos projets, leur apport et leur dévouement au service de la communauté joliettaïne sont des éléments clés au succès de nos réalisations.

L'année 2024 s'annonce tout aussi mouvementée et je vous assure que notre organisation municipale mettra toute son énergie et son cœur à l'atteinte de nos objectifs et en assurant quotidiennement la meilleure prestation de services à nos citoyens.

Je vous laisse prendre connaissance du rapport annuel 2023. Bonne lecture!

Solie Masse, directrice générale





Nos conseillères et conseillers



Luc Beauséjour
District 1



Muriel Lafarge
District 3



Cédric Champagne
District 5



Claude St-Cyr
District 7



Claudia Bertinotti
District 2



Richard Leduc
District 4



Patrick Lasalle
District 6



Alexandre Martel
District 8

Notre mission

La Ville de Joliette se caractérise par une communauté dynamique et accueillante, offrant un milieu de vie où la qualité de l'environnement est priorisée dans l'objectif de préserver la qualité de vie de ses citoyens. De plus, la Ville assure des services efficaces et efficients pour maintenir et accroître le niveau de satisfaction des citoyens à l'égard des services municipaux. Joliette est une ville où se poursuivra un développement harmonieux du territoire afin que les secteurs résidentiel, commercial, communautaire, institutionnel et industriel soient complémentaires et orientés de façon à ce que les citoyens puissent avoir accès à des services et à des emplois à proximité de leur milieu de vie.

Nos valeurs

La satisfaction du citoyen

Le respect

L'honnêteté et la transparence

L'esprit d'équipe



Effectifs à la fin 2023

	Permanents	Auxiliaires	Pompiers partiels	Saisonniers conventionnés	TOTAL
2019	139	18	25	2	182
2020	137	19	25	2	181
2021	143	26	23	2	192
2022	147	26	23	2	196
2023	161	11	28	2	200





Organigramme 2023*

Directrice générale

Solie Masse

Finances et trésorerie

Julie Bourgie

Greffe et affaires juridiques

Anaïs Baril

Communications

Solie Masse (intérim)

Loisirs et culture

Sonia Hénault

Technologies de l'information

Olivier Forget

Aménagement du territoire

Sylvain Gagnon

Capital humain

Roxanne Miville-Dechéne

Travaux publics services techniques

Benjamin Rouette

Hydro-Joliette

Marie Claude Gagnon

Incendies

Carl Gauthier



Finances et trésorerie

Le service des Finances et trésorerie assure la gestion et le contrôle des ressources financières de la Ville en veillant notamment à ce que le budget soit respecté. Il en assume la préparation chaque année et fait le suivi des règlements d'emprunts, des comptes payables et recevables. Il est responsable de la préparation des rapports financiers. Il est aussi responsable de l'envoi et de l'encaissement des comptes de taxes. Il assure la gestion des droits de mutation ainsi que les mises à jour du rôle d'évaluation. Il veille en outre à la préparation des factures d'électricité et au paiement des comptes d'Hydro-Joliette.

Réalisations 2023

- Bonification de l'octroi de contrat de gré à gré, de sa comptabilisation et de sa divulgation aux membres du conseil;
- Continuité de l'utilisation du formulaire FRIC (procédures internes de suivi des contrats);
- Poursuite de l'amélioration des méthodes de travail.

Quelques chiffres

- Plus de **6 800** comptes de taxes annuelles
- Plus de **8 800** factures payées
- Près de **2 500** déménagements enregistrés
- Plus de **61 500** factures d'électricité émises

Priorités 2024

- Poursuite des démarches pour la mise en place de factures électroniques pour la taxation et Hydro-Joliette;
- Restructuration du service des Finances suite au diagnostic organisationnel.

Greffe et affaires juridiques

Le service du Greffe assume le secrétariat général du conseil municipal. Il prépare la réglementation et gère la publication des avis publics; il est responsable des archives et de l'application de la Loi d'accès à l'information. Il s'agit du principal conseiller juridique de la Ville. Ce service gère également le volet de l'approvisionnement, c'est-à-dire la gestion des contrats avec l'externe (pour les biens et services nécessaires, au moment opportun et au meilleur coût possible).

Réalisations 2023

- Mise sur pied et mise en œuvre du Comité sur la protection des renseignements personnels, en vertu de la loi 25;
- Déploiement du processus de numérisation des dossiers de la Ville.

Quelques chiffres

- **139** demandes d'accès à l'information;
- **79** appels d'offres traités;
- **647** boîtes de documents numérisés.

Priorités 2024

- Conclusion du processus de numérisation des archives;
- Poursuite du processus d'amélioration continue.





Communications

Le service des Communications a pour mission d'informer les citoyennes et citoyens de la Ville de Joliette ainsi que les parties prenantes des décisions de l'administration municipale et des services qu'elle offre. Il conseille et accompagne les différents services municipaux en matière de communication et alimente les différentes plateformes de communication de la Ville dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre des projets. De même, il assume la responsabilité du guichet unique.

Réalisations 2023

- Commémoration du 200^e du Village d'Industrie;
- Réalisation d'un sondage sur la satisfaction des citoyens envers les services municipaux;
- Consultation publique pour l'élaboration du plan de transport actif;
- Lancement du 311, un indicatif permettant de parler directement avec des agents de service aux citoyens sur une plage horaire étendue;
- Campagne pour bannir les sacs de plastique à usage unique;
- Campagne sur la réduction de la limite de vitesse sur le territoire.

Quelques chiffres

- **8** publications municipales (Tout Joliette, webzine et calendrier);
- **85** communiqués de presse émis;
- **19 311** abonnés Facebook (+ 4 484);
- **36 840** interactions sur Facebook ;
- **2319** requêtes;
- **1 712** signalements.

Communications (suite)

Priorités 2024

- Refonte du site Web;
- Consultation publique sur les parcs et espaces verts;
- Campagne à grand déploiement pour le changement de la réglementation d'arrosage;
- Début des travaux de refonte de l'Intranet;
- Poursuite du déploiement de Civis.





Loisirs et culture

Le service des Loisirs et de la culture a pour mission de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté par son offre en infrastructures variées, en événements, en activités et en services accessibles, diversifiés et innovants.

Travaillant en partenariat avec les différents intervenants du milieu, les actions qu'il pose contribuent également au développement culturel et social, ainsi qu'au renforcement du sentiment d'appartenance de ses citoyens, de ses travailleurs et de sa communauté élargie.

Réalisations 2023

- Début du réaménagement du parc Pierre-Charbonneau;
- Planification des terrains de tennis au parc Georges-Rondeau;
- Planification des terrains de pickleball au parc des Dalles;
- Programmation d'activités adaptées, en collaboration avec l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière, le CISSS de Lanaudière et Parasports Québec;
- Collaborer à de multiples actions et événements en lien avec le 200^e du Village d'Industrie:
 - Ajout de nouveaux panneaux au circuit patrimonial;
 - Intégration d'un monument – Meule du moulin au parc Renaud;
 - Spectacle du 200^e de la Sinfonia de Lanaudière;
 - Présentation d'une messe du 200^e;
 - Présentation de deux expositions nomades.

Loisirs et culture (suite)

Quelques chiffres

- Des opérations 7 jours sur 7, de 6 h à minuit;
- **1 433** inscriptions au camp de jour;
- Plus de **15 000** spectateurs aux Vendredis acoustiques;
- **984** locations d'embarcations;
- **18 210** entrées aux bains libres (piscine municipal et Cégep);
- Plus de **22 000** personnes à la patinoire Bleu Blanc Bouge;
- **360** demandes de contribution financière pour les activités non offertes par la ville.

Priorités 2024

- Concrétisation du projet de construction d'un complexe aquatique d'envergure régionale;
- Planification de la construction du skatepark au parc des Dalles;
- Remplacement du mobilier urbain dans les différents parcs de la Ville;
- Collaboration avec le Centre de services scolaire des Samares pour la construction d'un terrain synthétique extérieur à l'école secondaire Thérèse-Martin;
- Consultation du milieu pour finaliser la refonte de la politique culturelle;
- Soutien aux projets d'infrastructures culturelles.





Technologies de l'information

Le service des Technologies de l'information est responsable de toutes les activités informatiques et technologiques de la Ville de Joliette, tant numériques que matérielles. Il gère les bases de données, et assure l'intégrité et la sécurité des informations contenues dans les systèmes informatiques. Il veille au bon fonctionnement et à l'entretien des équipements informatiques (ordinateurs, serveurs, imprimantes et autres) ainsi que des différents réseaux pour la transmission des données et de la téléphonie.

Réalisations 2023

- Remplacement du système de téléphonie;
- Renouvellement des postes informatiques;
- Mise en place d'une nouvelle solution de cybersécurité;
- Collaborer à la mise en place de la nouvelle ligne 311, numéro rapide pour joindre la Ville.

Quelques chiffres

- Maintien en continu du parc informatique, soit de **29** serveurs, **137** postes et **58** imprimantes.

Priorités 2024

- Mise en place d'un centre de service pour centraliser la gestion des demandes;
 - Implantation d'une nouvelle politique d'utilisation des services de technologies de l'information;
 - Instauration d'une nouvelle architecture réseau.
- 



Aménagement du territoire

Le service de l'Aménagement du territoire assure la planification et le contrôle du développement durable du territoire de la Ville de Joliette, la gestion des stationnements publics ainsi que la gestion des animaux.

Parmi ses principales activités, mentionnons l'application des règlements d'urbanisme, leurs mises à jour et leurs révisions, la mise en place et la gestion de programmes d'aide financière à la rénovation et à l'adaptation, la rédaction de plans directeurs (réseau cyclable, milieux naturels, adaptation aux changements climatiques, etc.).

Le service accompagne les demandeurs de permis, les promoteurs et les organismes et est responsable de l'examen des demandes et le cas échéant de l'émission des permis et certificats correspondants ainsi que de l'analyse des demandes à acheminer au comité consultatif d'urbanisme, au conseil local du patrimoine, au comité de démolition et à la commission de l'environnement et du développement durable. Il assure la planification et l'encadrement de certains dossiers spéciaux (Marché public, réseau de places publiques, jardins communautaires, design urbain, etc.), la gestion des terrains municipaux disponibles, notamment ceux situés à l'intérieur des deux parcs industriels municipaux.

Réalisations 2023

- Implantation d'un nouveau réseau d'horodateurs;
- Réalisation d'un plan d'aménagement du « parc des Moniales bénédictines »;
- Rédaction conjointe d'un programme d'aide financière visant l'inspection et le diagnostic des systèmes de rejets aux égouts municipaux sanitaires, combinés et pluviaux;
- Lancement du projet « Place Alice-Vessot » (78 logements sous la forme de triplex);



Aménagement du territoire (suite)

Réalisations 2023 (suite)

- Rédaction d'un plan directeur de transports actifs incluant une consultation publique multisectorielle;
- Rédaction du plan directeur d'électrification de la flotte des véhicules municipaux;
- Refonte des programmes d'aide financière sur la transition écologique;
- Rédaction et adoption du programme de bannissement des sacs de plastique à usage unique;
- Mise en application de la limitation du nombre de bacs à déchets au centre-ville.

Quelques chiffres

- **1 149** permis émis;
- **160 720 178\$** en valeur de travaux (un record!);
- **134** nouveaux logements;
- **35** amendements réglementaires;
- **130** dossiers d'aide financière.





Aménagement du territoire (suite)

Priorités 2024

- Refonte réglementaire (plan d'urbanisme durable, zonage, etc.) ;
- Mise sur pied d'un module « Sécurité » composé de 4 agents de sécurité municipale patrouillant prioritairement le centre-ville;
- Collaborer avec la MRC de Joliette pour l'amélioration du réseau de transport en commun sur le territoire de la Ville de Joliette;
- Début du programme de verdissement des stationnements municipaux hors rue (Phase de planification et premières interventions);
- Mise en place de nouveaux programmes d'aide financière en matière de transition écologique;
- Mise en place d'un nouveau programme d'aide visant l'inspection et le diagnostic des systèmes de rejets aux égouts municipaux sanitaires, combinés et pluviaux;
- Adoption et début de la mise en application du nouveau plan directeur «Transport actif ».





Capital humain

Le capital humain est l'actif essentiel à la réussite des objectifs de la Ville. Le service soutient l'organisation municipale dans le développement du plein potentiel des employés et contribue à sa croissance et à son rayonnement, par son positionnement parmi les employeurs de choix de la région.

Réalisations 2023

- Négociation du renouvellement de la convention collective des cols bleus et celle des cols blancs;
- Évaluation des postes cols bleus et celle des cadres;
- Coordination d'événements de reconnaissance tels que la semaine du capital humain et la soirée de Noël.

Quelques chiffres

- **3** retraités ont été honorés;
- **6 122** heures de formation données à l'ensemble des employés.

Priorités 2024

- Révision des politiques de la Ville;
- Révision du processus d'évaluation annuel des employés;
- Établir des standards de communication interne;
- Amélioration générale des procédures du département du Capital humain.



Travaux publics et services techniques

Le service des Travaux publics et services techniques s'assure de l'efficience du développement des infrastructures municipales. Il est parmi les plus connus de la population puisque son personnel veille, été comme hiver, au bon état des rues et des trottoirs de la Ville. Il assure l'entretien des réseaux – aqueduc, égout pluvial et égout sanitaire. Le traitement et la distribution de l'eau potable relèvent également de ce service ainsi que l'assainissement des eaux usées.

Réalisations 2023

- Début des travaux d'infrastructure sur le boulevard de la Base-de-rocc;
- Construction des terrains de pickleball au parc des Dalles;
- Construction du chalet de services au parc Hervé-Champoux;
- Réfection des terrains de tennis du parc Georges-Rondeau.

Quelques chiffres

- Plus de **450** arbres plantés;
- Entretien de **30** parcs et espaces verts;
- **300 km** de voies déneigées;
- **130 km** de trottoirs et sentiers déneigés;
- **717** bornes-fontaines déneigées;
- **3 515** puisards de rue nettoyés;
- **701** bornes-fontaines inspectées;
- **84 km** de conduites d'aqueduc, d'égout pluvial et d'égout sanitaire nettoyés.





Travaux publics et services techniques (suite)

Priorités 2024

- Finalisation des travaux d'infrastructure sur le boulevard de la Base-de-Roc;
- Renouvellement des infrastructures de la rue Dugas;
- Rénovation majeure de l'édifice Michèle-Pauzé pour en faire une cour municipale;
- Installation de 300 compteurs d'eau résidentiels; dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Préparation pour le rehaussement de la passerelle de l'Île-Vessot;
- Réfection de l'émissaire pluvial de la rue Jacqueline-P.-Lachance;
- Réaménagement du stationnement de l'usine de filtration d'eau potable.



Hydro-Joliette

Hydro-Joliette a pour mission de fournir un service d'électricité fiable, rapide et personnalisé par un souci constant de qualité lors de la conception, la construction et l'entretien de son réseau, au bénéfice de sa clientèle et des différents services municipaux. Parmi ses responsabilités, mentionnons la distribution d'électricité, l'élagage et l'émondage des arbres, l'éclairage des rues et des parcs, les décorations lumineuses et autres. La Ville de Joliette exploite et entretient son propre réseau de distribution depuis 1889, ce qui en fait le doyen des distributeurs d'électricité au Québec.

Réalisations 2023

- Installation d'éclairage au parc canin;
- Mise en lumière du terrain de pétanque au parc Réal-Laurin;
- Remplacement du réseau 4 kV à l'Office municipal d'habitation de Joliette sur la rue Boisvert;
- Rénovation des traverses illuminées de la rue Notre-Dame;
- Installation du réseau électrique suite aux travaux de rénovation des rues De Lanaudière et Lajoie;
- Installation de 6 bornes électriques doubles dans le secteur du centre-ville.
- Entretien et élagage en continu afin de réduire les risques de panne.

Quelques chiffres

- **9 574** clients desservis;
- **89** poteaux remplacés;
- **134** demandes d'alimentation / déclaration de travaux;
- **511** bons de travail pour les différentes sphères d'activités du service (bâtiments, chauffage, éclairage de parc ou de rue, émondage, expositions et foires, feux de circulation, illuminations, localisation souterraine, raccord privé, réseau aérien, etc.).
- Puissance maximale appelée : **84 718 kW**



Hydro-Joliette (suite)

Priorités 2024

- Implantation d'une traverse avec feu clignotant pour les piétons pour traverser la rue Saint-Charles-Borromée Nord près de la rue Laurier;
- Entretien des installations 120 kV au poste Alpha;
- Installation de l'éclairage au parc Nazaire-Laurin;
- Conversion éclairage DEL au centre-ville;
- Entretien du réseau électrique.



Incendies

La Ville de Joliette offre à ses citoyens ainsi qu'aux résidents de la Ville de Notre- Dame-des-Prairies un service de lutte contre les incendies efficace et fiable disposant d'un équipement adéquat et respectant les normes. Quatre pompiers séjournent en permanence à la caserne, prêts à intervenir à la moindre alerte. De plus, 2 pompiers préventionnistes réalisent annuellement de nombreuses activités de sensibilisation et de prévention des sinistres.

Réalisations 2023

- Signature de la nouvelle convention collective avec le syndicat des pompiers;
- Ajout de 3 brigadiers scolaires assurant la sécurité au pourtour de nos écoles;

Quelques chiffres

- **4 329** visites de prévention;
- **1 280** appels d'urgence;
- **42** incendies de bâtiments;
- **309** alarmes incendie;
- **11** feux de véhicules;
- **169** vérifications;
- **78** appels pour cause d'inondation;
- **88** accidents routiers;
- **59** déplacements en soutien à une autre municipalité;
- **305** appels aux premiers répondants.



Incendies (suite)

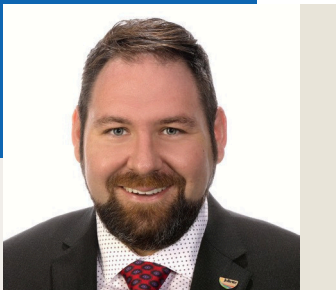
Priorités 2024

- Mise à jour du plan des mesures d'urgence municipal;
- Révision du schéma de couverture de risque de la MRC de Joliette;
- Poursuite de la mise en place du système de brigadiers scolaires.





Sommaire de l'information financière consolidée 2023



Mot du maire

Allocution tenue en séance publique
lors du rapport financier 2023,
le 9 septembre 2024.

Chères citoyennes et chers citoyens,

En vertu de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente ce soir les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Ville de Joliette au 31 décembre 2023.

L'année 2023 s'est conclue avec un excédent budgétaire de 3 691 777 \$, soit un peu plus de 4 % des prévisions budgétaires (82 149 190 \$) du même exercice. Ces résultats viennent démontrer que la Ville a su bien contrôler et gérer ses revenus et dépenses, malgré une augmentation des coûts due à l'inflation.

Outre l'excédent de fonctionnements, soulignons les éléments suivants :

- Des investissements totalisant 20,6 M\$ ont été dédiés à différents projets, notamment les travaux de réfection majeurs réalisés sur le boulevard de la Base-de-Roc et la rue Dugas, divers travaux de revêtement asphaltique ainsi que l'aménagement du parc des Moniales;
- Ces investissements, ainsi que les remboursements de la dette, ont eu un impact sur l'endettement total de la Ville en faisant augmenter celles-ci d'un peu plus de 4 M\$ (un total de 5,8 M\$ pour le rapport consolidé incluant les organismes de notre périmètre comptable);
- En dépit de l'augmentation de la dette normale liée aux investissements importants, la Ville met tout en œuvre pour maximiser les aides financières disponibles et ainsi alléger le fardeau fiscal des contribuables.

Rapport du vérificateur externe

L'audit des livres de la Ville de Joliette a été réalisé par la société de comptable professionnelle agréée AMYOT GÉLINAS S.E.N.C.R.L. Ils ont procédé à l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Joliette au 31 décembre 2023, des états consolidés des résultats, de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Sans conséquence, le rapport de l'auditeur contient une réserve. Celle-ci découle d'une nouvelle exigence des normes comptables canadiennes pour le secteur public et une multitude de villes et municipalités qui ont déposé leur rapport financier 2023 ont également cette réserve. En effet, dans le cadre de l'application du chapitre SP 3280, la Ville n'a pas été en mesure d'évaluer ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une nouvelle norme comptable oblige le secteur public à prévoir des sommes pour décontaminer dans le futur des bâtiments et des terrains.

Toutefois, à l'exception de cette réserve, le rapport de l'auditeur indépendant mentionne ce qui suit : « ... les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes canadiennes pour le secteur public.

Affectation du surplus annuel

Par ailleurs, la Ville de Joliette utilisera sainement l'excédent annuel de l'exercice financier 2023 en affectant celui-ci de la manière suivante :

- 700 000 \$ seront affectés à une dépense reportée à 2025 découlant d'une entente avec le centre de services scolaire des Samares;
- Un montant de 400 000 \$ permettra d'équilibrer le budget 2025 et réduire le fardeau financier potentiel des contribuables;
- Une augmentation du fonds de roulement de 1 M\$ facilitera ainsi le financement de différents projets;
- 739 000 \$ seront affectés à la réduction de la dette en effectuant des remboursements anticipés sur celle-ci.
- Finalement, un montant de 184 589 \$ sera dédié à augmenter le fonds de développement culturel pour ainsi permettre à la Ville de continuer les progrès dans le domaine, tout en appuyant les partenaires du milieu.

Ce rapport reflète notre engagement à faire des choix responsables et stratégiques pour assurer la stabilité financière de la Ville, tout en investissant dans des projets majeurs d'infrastructures qui amélioreront la qualité de vie de nos citoyens. Les résultats attestent de notre résolution à gérer avec rigueur les finances de la Ville, tout en poursuivant nos ambitions de croissance et de modernisation.

Je tiens à souligner le travail assidu de tous les départements municipaux qui ont contribué à la réalisation de ces objectifs. Je les remercie pour leur dévouement et leur expertise qu'ils mettent au profit du bien commun. Tous ensemble, nous continuerons à progresser et à créer des opportunités pour notre communauté.

Je souhaite maintenant céder la parole à M. Claude St-Cyr, président de la commission de l'administration, afin qu'il vous présente les faits saillants du rapport financier 2023.

Pierre-Luc Bellerose, maire de Joliette, au nom de tous les membres du conseil
JOLIETTE, le 9 septembre 2024





Mot du président de la commission de l'administration

Allocution tenue en séance publique lors du rapport financier 2023, le 9 septembre 2024.

À titre de président de la commission de l'administration, je vous présente aujourd'hui quelques faits saillants du rapport financier 2023 :

- Un excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales qui s'élève à 3 691 777 \$, soit un peu plus de 4 % des prévisions budgétaires du même exercice;
- Revenus de fonctionnement de 88,3 M\$ comparativement à des prévisions budgétaires de 81,9 M\$ et de près de 80 M\$ (résultats réels) en 2022. Cette hausse est attribuable en grande partie à une augmentation des revenus découlant d'Hydro-Joliette par l'augmentation de la consommation et l'ajout de nouveaux clients;
- Ces augmentations de revenus générés en grande partie par Hydro-Joliette ont également engendré une augmentation du côté des dépenses en portant celles-ci à 88,8 M\$. Ces résultats se comparent à des prévisions budgétaires de 75,1 M\$ et 78,2 M\$ (résultats réels) pour 2022.

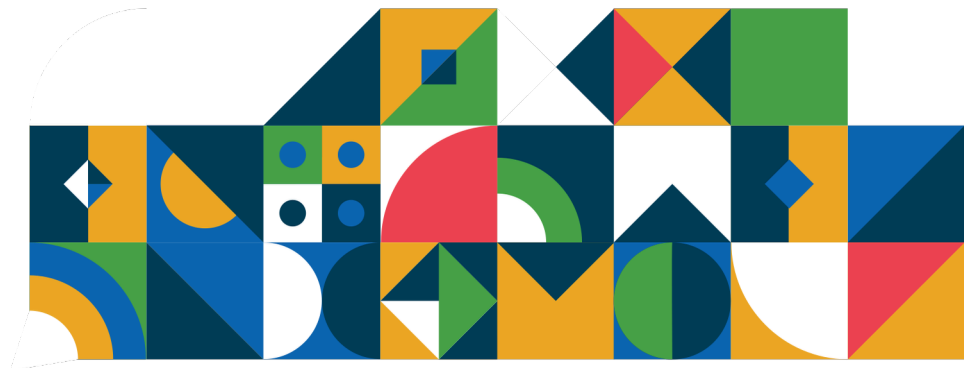
Dans le respect de notre politique budgétaire et dans l'objectif d'utiliser sainement les fonds disponibles, le surplus annuel de la Ville sera affecté à différentes utilisations, et ce, tel que mentionné par le maire. Ainsi, l'excédent de l'exercice financier 2023 permettra d'effectuer le remboursement anticipé de certaines dettes, d'affecter des sommes permettant d'équilibrer le budget à venir pour l'exercice financier 2025, d'augmenter la réserve financière dédiée au développement culturel, d'augmenter le fonds de roulement de la Ville afin de faciliter le financement de différents projets et finalement réserver des sommes afin d'effectuer le paiement d'une dépense reportée à l'exercice financier 2025 découlant d'une entente avec le centre de service scolaire des Samares.

Enfin, comme prévu par la Loi sur les cités et villes, mentionnons que le salaire annuel du conseil municipal et l'allocation des dépenses pour l'année 2023 se répartissent de la façon suivante :

- Le salaire annuel du poste de maire est de 71 645 \$. L'allocation de dépenses s'élève à 18 207 \$.
- Le salaire annuel pour chacun des conseillers et conseillères est de 19 411 \$. Quant à l'allocation de dépenses, elle se chiffre à 9 705 \$.

Je termine en vous mentionnant que le rapport financier 2023 sera disponible au joliette.ca dès demain.

Claude St-Cyr, président de la commission de l'administration
JOLIETTE, le 9 septembre 2024



Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Joliette

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE JOLIETTE (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE JOLIETTE au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Ville, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la VILLE DE JOLIETTE inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

Marie-Claude Dagenais

MARIE-CLAUDE DAGENAI, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Repentigny, 3 septembre 2024

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	79 784 553	81 957 630	88 391 656	2 192 301	88 337 730
Investissement	2	239 775		7 353 386	91 109	7 444 495
	3	80 024 328	81 957 630	95 745 042	2 283 410	95 782 225
Charges	4	78 275 609	75 195 890	88 859 990	2 086 552	88 700 315
Excédent (déficit) de l'exercice	5	1 748 719	6 761 740	6 885 052	196 858	7 081 910
Moins : revenus d'investissement	6 (	239 775)(	) (	7 353 386)(	91 109)(	7 444 495)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	1 508 944	6 761 740	(468 334)	105 749	(362 585)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	9 266 927		9 695 587	397 354	10 092 941
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	125 895		140 462		140 462
Remboursement de la dette à long terme	10 (	9 005 435)(	6 315 300)(	7 382 173)(	192 114)(	7 574 287)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	273 762)(	638 000)(	495 717)(	) (	495 717)
Excédent (déficit) accumulé	12	3 302 347	191 560	2 152 297	255 358	2 407 655
Autres éléments de conciliation	13	317 766		49 655		49 655
	14	3 733 738	(6 761 740)	4 160 111	460 598	4 620 709
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	5 242 682		3 691 777	566 347	4 258 124

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	14 407 493	12 812 093	14 894 968
Débiteurs	2	27 814 081	32 251 767	32 591 064
Placements de portefeuille	3			
Autres	4	3 006 900	3 441 900	3 006 900
	5	45 228 474	48 505 760	50 927 932
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	58 567 165	62 672 053	67 555 708
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	21 050 624	24 932 622	25 021 582
	10	79 617 789	87 604 675	92 577 290
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(34 389 315)	(39 098 915)	(41 649 358)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	183 532 408	194 483 228	206 188 202
Autres	13	3 329 026	3 972 853	3 984 301
	14	186 861 434	198 456 081	210 172 503
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	7 063 763	4 929 471	5 652 060
Excédent de fonctionnement affecté	16	4 593 381	4 312 582	5 262 812
Réserves financières et fonds réservés	17	7 081 798	6 875 574	7 153 782
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	267 391)(	186 271)(	257 930)(
Financement des investissements en cours	19	(3 930 516)	(3 905 999)	(3 905 999)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	137 931 084	147 331 809	154 618 420
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	152 472 119	159 357 166	168 523 145

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ AFFECTATION BUDGET 2024	1.1	500 000	750 000
▪ ENGAGEMENT BIENS ET SERVICES	1.2	674 017	829 049
▪ AFFECTATION SURPLUS BON COMMANDE	1.3	254 666	546 378
▪ RÉSERVE NATURELLE MFP	1.4	108 753	108 754
▪ FONDS DE PRÉVOYANCE	1.5	2 464 476	
▪ PROGRAMME D'HABITATION ABORDABLE	1.6	310 670	
▪ ACHAT TERRAIN 316 S.C.B.	1.7		352 000
▪ REMB DETTE ANTICIPATION	1.8		2 007 200
	2	4 312 582	4 593 381
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	950 230	715 182
	4	5 262 812	5 308 563
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ NETTOYAGE PRISE D'EAU	5.1	97 111	64 986
▪ DÉVELOPPEMENT CULTUREL	5.2	269 314	
▪ LOGEMENTS SOCIAUX	5.3	18 164	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	278 208	280 500
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	4 647 696	5 205 817
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	1 780 295	1 780 295
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	62 994	30 700
Autres			
▪	14.1		
	15	7 153 782	7 362 298
	16	12 416 594	12 670 861

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	55 478 929
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	60 102 780
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023 Total consolidé	2022 Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	40 734 700	36 216 490
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	12 263 839	13 537 682
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	15 024 732	12 522 054
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	68 023 271	62 276 226

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022 Administration municipale	Budget 2023 Administration municipale	Réalizations 2023 Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	32 649 481	35 330 190	35 824 447	35 824 447
Compensations tenant lieu de taxes	13	2 585 156	2 581 270	2 637 377	2 637 377
Quotes-parts	14				51 079
Transferts	15	818 759	1 098 100	1 562 144	1 572 641
Services rendus	16	38 848 126	39 366 270	43 913 863	43 638 410
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	3 954 468	3 090 800	3 268 336	3 268 336
Autres	18	928 563	491 000	1 185 489	1 345 440
	19	79 784 553	81 957 630	88 391 656	88 337 730
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	(428 084)		7 312 348	7 312 348
Autres	23	667 859		41 038	132 147
	24	239 775		7 353 386	7 444 495
	25	80 024 328	81 957 630	95 745 042	95 782 225

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	7 328 510	7 275 011	370 914	7 645 925	7 645 925	7 099 375
Sécurité publique							
Police	2	3 324 160	3 319 148		3 319 148	3 319 148	3 212 400
Sécurité incendie	3	4 203 560	4 507 936	257 851	4 765 787	4 765 787	4 425 263
Autres	4	607 080	635 618		635 618	635 618	536 179
Transport							
Réseau routier	5	8 996 500	9 051 318	3 665 850	12 717 168	12 717 168	11 457 525
Transport collectif	6	1 078 260	1 078 260		1 078 260	1 078 260	986 758
Autres	7						10 236
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	5 147 250	5 477 563	3 056 494	8 534 057	8 182 668	7 902 309
Matières résiduelles	9	1 742 340	1 771 993		1 771 993	1 771 993	1 662 118
Autres	10	186 880	219 940		219 940	219 940	149 132
Santé et bien-être	11	908 150	413 359		413 359	413 359	472 699
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 060 030	1 045 886	50 048	1 095 934	1 095 934	968 454
Promotion et développement économique	13	798 160	766 195		766 195	766 195	747 788
Autres	14	939 440	648 961		648 961	648 961	458 397
Loisirs et culture	15	8 565 910	8 128 528	1 405 468	9 533 996	9 592 050	8 138 297
Réseau d'électricité	16	28 123 880	33 055 299	888 962	33 944 261	33 944 261	29 111 128
Frais de financement	17	2 185 780	1 769 388		1 769 388	1 903 048	1 367 252
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	75 195 890	79 164 403	9 695 587	88 859 990	88 700 315	78 705 310
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		9 695 587 (	9 695 587)			
	21	75 195 890	88 859 990		88 859 990	88 700 315	78 705 310

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022		Réalisations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	239 775	7 353 386	91 109	7 444 495
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	16 595 903)(	20 688 320)(	133 103)(	20 821 423)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)(	)(	)(	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	6 250 350	8 838 261		8 838 261
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	273 762	495 717		495 717
Excédent accumulé	6	4 893 919	4 025 473	50 076	4 075 549
	7	(5 177 872)	(7 328 869)	(83 027)	(7 411 896)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(4 938 097)	24 517	8 082	32 599

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14